



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Bulletin de pension
Situation de juillet 2022

Direction générale
des Finances publiques

Pour vous renseigner
Centre de Gestion des Retraites

DRFIP

DE BRETAGNE (035)

BP 72102

35021 RENNES CEDEX 9

retraitesdeletat.gouv.fr

Espace retraité - Contact

Tél. : 09 70 82 33 35

Du lundi au vendredi de 08h30 à 17h00

Identification

NIR : 2 65 10 99 217 049 59

MME LE VOT MASAMI

Je vous prie de trouver votre bulletin de pension pour la période mentionnée en en-tête de ce document (hors rappels ou mois incomplet).
Vos bulletins et votre attestation fiscale sont disponibles sur votre espace personnel ENSAP (<https://ensap.gouv.fr>), rubrique « ma pension ».

Période	Nature de la pension	Numéro	Total brut	Total net
01/07/2022 au 31/07/2022	CIVILE DE RÉVERSION	31120 - 15 265820 L	738,79	707,03
		Totaux	738,79	707,03

MME LE VOT MASAMI

Nature de la pension	Numéro	Payée par virement bancaire
CIVILE DE RÉVERSION	31120 - 15 265820 L	FR76 30004003850000009006549
LIBELLES		MONTANT DU 01/07/2022 AU 31/07/2022
PRINCIPAL (MONTANT BRUT)		738,79
C.S.G. DÉDUCTIBLE		- 28,07
C.R.D.S.		- 3,69
TOTAL		707,03
MONTANT NET PAYÉ EN EUROS		707,03
Montant imposable	710,72	Pour information :
Taux de prélèvement à la source	0,00 %	Taux personnalisé

DÉCLARATION TRIMESTRIELLE DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Régime micro-social simplifié

1er trimestre 2022

MME LE VOT MASAMI - SIRET 51979198200027 - Commerçant

Vous avez opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu.

Cet accusé de réception précise la date et l'heure à laquelle vous avez effectué votre déclaration.

Numéro d'accusé de réception	D055674305
Millésime de la déclaration	1er Trim 2022
Date et heure d'échéance	le 02/05/2022 à 12:00
Date et heure de la déclaration	le 11/04/2022 à 16:09
Nom et Prénom de la personne ayant effectué la déclaration	MME LE VOT MASAMI
SIRET de la personne	51979198200027

Déclaration

Chiffre d'affaires des ventes de marchandises	0 €
Chiffre d'affaires des prestations de services commerciales ou artisanales	0 €
Chiffre d'affaires des autres prestations de services	0 €

Montant à payer

Cotisations, contributions et impôt			
538 - Prestations de services (BIC)	22.00%		0 €
528 - Vente de marchandises (BIC)	12.80%		0 €
791 - Prestations de services (BNC)	22.00%		0 €
520 - Versement liberatoire de l'impôt sur le revenu (Prestations BIC)	1.70%		0 €
510 - Versement liberatoire de l'impôt sur le revenu (vente BIC)	1.00%		0 €
573 - Versement liberatoire de l'impôt sur le revenu (Prestations BNC)	2.20%		0 €
578 - Formation prof.libérale obligatoire	0.20%		0 €
		(+)	0 €
Déduction éventuelle		(-)	0 €
Montant à payer		(=)	0 €

Télépaiement *

BNP PARIBAS			
BIC : BNPAFRPPXXX	IBAN : FR76 3000 4003 8500 0101 6535 849	(+)	0 €
Montant du télépaiement		(=)	0 €

* Le montant de votre télépaiement sera prélevé à la date d'exigibilité de l'échéance

DÉCLARATION TRIMESTRIELLE DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Régime micro-social simplifié

2ème trimestre 2022

MME LE VOT MASAMI - SIRET 51979198200027 - Commerçant

Vous avez opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu.

Cet accusé de réception précise la date et l'heure à laquelle vous avez effectué votre déclaration.

Numéro d'accusé de réception	D006187934
Millésime de la déclaration	2ème Trim 2022
Date et heure d'échéance	le 01/08/2022 à 12:00
Date et heure de la déclaration	le 07/07/2022 à 10:25
Nom et Prénom de la personne ayant effectué la déclaration	MME LE VOT MASAMI
SIRET de la personne	51979198200027

Déclaration

Chiffre d'affaires des ventes de marchandises	0 €
Chiffre d'affaires des prestations de services commerciales ou artisanales	0 €
Chiffre d'affaires des autres prestations de services	0 €

Montant à payer

Cotisations, contributions et impôt			
538 - Prestations de services (BIC)	22.00%		0 €
528 - Vente de marchandises (BIC)	12.80%		0 €
791 - Prestations de services (BNC)	22.00%		0 €
520 - Versement liberatoire de l'impôt sur le revenu (Prestations BIC)	1.70%		0 €
510 - Versement liberatoire de l'impôt sur le revenu (vente BIC)	1.00%		0 €
573 - Versement liberatoire de l'impôt sur le revenu (Prestations BNC)	2.20%		0 €
578 - Formation prof.libérale obligatoire	0.20%		0 €
		(+)	0 €
Déduction éventuelle		(-)	0 €
Montant à payer		(=)	0 €

Télépaiement *

BNP PARIBAS			
BIC : BNPAFRPPXXX	IBAN : FR76 3000 4003 8500 0101 6535 849	(+)	0 €
Montant du télépaiement		(=)	0 €

* Le montant de votre télépaiement sera prélevé à la date d'exigibilité de l'échéance



Union Mutualiste Retraite



Information allocation 2022

Vos références :

Mme LE VOT MASAMI

Votre numéro d'adhérent : 25176961

Votre numéro de contrat : CO02351374

Numéro INSEE : 265109921704959

Nantes, le 5 décembre 2021

Votre prestation

(Ce document vous est transmis à titre d'information – A conserver).

Cette information est conçue sur la base des données contenues dans votre dossier à la date du 08/12/2021.

Caractéristiques de votre prestation

Complément retraite de réversion

Prestation servie en Rente	
Allocation annuelle brute :	780,24 €
Frais de gestion :	- 15,60 €
Prélèvements sociaux et réglementaires :	- 69,48 €
Allocation annuelle nette avant PAS :	695,16 €
Allocation mensuelle nette avant PAS :	59,97 €
Modalités de versement :	Mensuel par Virement

Le montant périodique de votre rente soumis au prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu (PAS) est de : 59,97 €

Modalités de versement de votre prestation

Les coordonnées bancaires inscrites sur votre dossier sont les suivantes : XXXXX-XXXXX-XXXXXXX65-49.

Calendrier de versement :

31/01/2022	28/02/2022	31/03/2022	30/04/2022	31/05/2022	30/06/2022*
31/07/2022	31/08/2022	30/09/2022	31/10/2022	30/11/2022	31/12/2022*

*Si virement semestriel

La valeur de service du point (VSP) est fixée chaque année par les instances de l'UMR et peut varier selon la situation financière du régime. La VSP peut évoluer à la hausse par revalorisation ou à la baisse du fait de contraintes prudentielles.

Le Conseil d'administration du 23 mars 2021 a validé la baisse de la VSP à hauteur de 12,6% avec une prise d'effet au 1er janvier 2022.

Conformément à la réglementation, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition, d'effacement de vos données et vous pouvez définir des directives post mortem relatives à vos données.

Ces droits peuvent être exercés en vous adressant : Par mail à l'attention de notre Délégué à la Protection des données : dpo@umr.fr ou par courrier à : Union Mutualiste Retraite - 12 rue de Cornulier - CS 73225 - 44032 Nantes cedex 1.

La politique de protection des données de l'UMR est consultable à la page suivante : <https://umr-retraite.fr/mieux-connaître-lumr/notre-politique-de-protection-des-donnees.html> ou sur demande auprès de l'UMR. Les données personnelles transmises peuvent faire l'objet d'un transfert dans un pays de l'UE. Dans le cadre d'un transfert, des règles assurant la protection et la sécurité de ces données ont été mises en place. Le détail de ces règles et des informations relatives au transfert est disponible sur simple demande.

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL via son site internet ou par courrier postal adressé au : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr/>

UMR, pour nous contacter

umr-retraite.fr • Téléphone : 02 28 44 46 00 du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 • Fax : 02 28 44 46 01

Courrier : Union Mutualiste Retraite • 12, rue de Cornulier • CS 73225 • 44032 Nantes cedex 1.

Le régime Corem est assuré par l'Union Mutualiste Retraite, Union de mutuelles et unions relevant du livre II du code de la mutualité sous le n°442 294 856 et relevant du contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest - CS 92459-75436 Paris Cedex 09. Siège social de l'Union Mutualiste Retraite : 12 rue de Cornulier - CS 73225 - 44 032 Nantes cedex 1.

L'UMR est membre de Vyv Coopération.

G R O U P E 

EDITION ALLOS

